



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.2728

10 décembre 1986

FRANCAIS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 2728^e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 10 décembre 1986, à 16 h 45

Président : M. WALTERS

(Etats-Unis d'Amérique)

Membres : Australie

Bulgarie

Chine

Congo

Danemark

Emirats arabes unis

France

Ghana

Madagascar

Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord

Thaïlande

Trinité-et-Tobago

Union des Républiques

socialistes soviétiques

Venezuela

M. WOOLCOTT

M. TSVETKOV

M. YU Mengjia

M. ADOUKI

M. BIERRING

M. AL-SHAALI

M. de KEMOULARIA

M. GBEHO

M. RABETAFIKA

M. BIRCH

M. KASEMSRI

M. ALLEYNE

M. BELONOGOV

M. PABON GARCIA

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 16 h 45.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LETTRE DATEE DU 9 DECEMBRE 1986, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LA REPRESENTANTE PERMANENTE DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (S/18513)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Honduras et du Nicaragua des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Martínez Ordoñez (Honduras) et Mme Astorga Gadea (Nicaragua) prennent place à la table du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le Conseil de sécurité va maintenant commencer l'examen du point inscrit à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui en réponse à la requête adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies dans une lettre datée du 9 décembre 1986 (S/18513).

Les membres du Conseil ont reçu photocopie d'une lettre datée du 8 décembre 1986 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui sera publiée demain en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/18514.

Le premier orateur est la représentante du Nicaragua, à qui je donne la parole.

Mme ASTORGA GADEA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de décembre. Vos qualités de diplomate et votre expérience nous garantissent le succès des travaux du Conseil durant ce mois. Permettez-moi d'exprimer également nos félicitations à sir John Thomson, Ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, pour la façon si adroite dont il a dirigé les travaux du Conseil durant le mois de novembre.

Mme Astorça Gadea (Nicaragua)

Le Nicaragua a pris la responsabilité de demander la convocation immédiate de la présente réunion du Conseil de sécurité afin de l'informer des derniers événements graves survenus dans la région de l'Amérique centrale et de leurs conséquences éventuelles.

Il y a environ trois semaines, l'Assemblée générale était saisie de l'examen de la situation en Amérique centrale. A cette occasion, une inquiétude unanime a été exprimée devant la détérioration constante de la situation et un appel général a été lancé en faveur du respect du droit international et du principe de la non-ingérence.

En outre, il y a cinq semaines à peine, l'Assemblée générale approuvait une résolution demandant le respect immédiat et total de l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice dans l'affaire des "activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et dirigées contre celui-ci".

Le Groupe de Contadora, qui s'est efforcé d'inciter toutes les parties au conflit en Amérique centrale à faire preuve de volonté politique, la communauté internationale et le Conseil de sécurité ont tous lancé un appel au strict respect des lois internationales, de la Charte des Nations Unies et du principe du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations internationales. Ils ont lancé des appels à la paix, à la compréhension, à la concorde, bref, ils ont demandé une solution politique, négociée et pacifique de la crise en Amérique centrale.

Néanmoins, nous sommes contraints de nous demander quel effet ces actes, ces appels, ces efforts ont eu sur la politique de la force que pratique le Gouvernement des Etats-Unis en Amérique centrale et sur la politique d'agression qu'il pratique contre mon pays.

Demandons-nous aussi si la situation s'est améliorée. Même si elle n'est pas près d'être réglée, y a-t-il au moins des signes encourageants qui puissent nous permettre de voir, ou même d'entrevoir certains indices nous indiquant que nous sommes sur la voie d'un règlement?

La réponse à ces questions - et à d'autres - pour les peuples d'Amérique centrale est malheureusement négative. Non seulement rien n'indique que nous soyons en voie de régler la situation complexe existant dans notre région mais, bien au contraire, les derniers événements nous amènent à penser qu'elle se dégrade un peu plus chaque jour et que le déclenchement d'une guerre régionale aux proportions considérables reste une possibilité que le Gouvernement des Etats-Unis

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

actuel non seulement n'écarte pas mais s'obstine à rechercher pour avoir un prétexte d'agression directe contre mon pays afin de renverser son gouvernement légitime, et, par là-même, le cours de l'histoire.

L'après-midi du dimanche 7 décembre, cinq avions de combat volant en formation en provenance de l'espace aérien du Honduras ont violé l'espace aérien du Nicaragua et ont attaqué des objectifs civils et militaires situés dans la République du Nicaragua. Voici comment.

Premièrement, à 15 h 30 ce jour-là, trois avions de cette formation ont attaqué les positions de l'armée populaire sandiniste situées dans la vallée Congojas, à 12 kilomètres au nord-ouest de Murra, dans le district de Nueva Segovia. A la suite de cette attaque, sept membres de l'armée populaire sandiniste ont été tués et neuf blessés.

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

Deuxièmement, à 16 heures, le même jour, 7 décembre, deux avions de combat appartenant à la même formation aérienne ont attaqué le village de Wiwili, situé à 25 kilomètres environ de la frontière nord du Nicaragua. A la suite de cette attaque, une maison a été détruite et deux fillettes, âgées respectivement de quatre et onze ans, ont été blessées. Trois soldats ont également été blessés.

Au cours de l'attaque traîtresse de ce dimanche après-midi, les avions ont pénétré en territoire nicaraguayen et survolé la région de Las Congojas en Murra, puis les régions de Jicaro et de Jalapa, et sont partis en survolant la région de Teotecacinte.

Notre service de renseignement a pu déterminer que ces avions sont partis de bases américaines situées en territoire hondurien et que ces attaques ont été coordonnées par des spécialistes des Etats-Unis. Ces renseignements concordent avec les informations fournies par les roquettes et les bombes utilisées lors des bombardements, lesquelles ne peuvent être transportées qu'à bord d'avions de combat très puissants, que ne possèdent manifestement pas les forces mercenaires.

La responsabilité de ce grave incident incombe au Gouvernement des Etats-Unis, à la politique de terrorisme d'Etat qu'il pratique contre mon pays et par laquelle il s'efforce de manipuler le Gouvernement de la République du Honduras et d'autres gouvernements de la région. La gravité de cet acte, jointe au climat belliqueux que l'on a cherché à créer au Honduras en alléguant dangereusement la présence en territoire hondurien d'une armée nicaraguayenne d'une force de 2 500 hommes, la présence vérifiée des mercenaires "contras" sur ce même territoire, utilisant ce dernier et en abusant pour attaquer mon pays sur ordre du Gouvernement actuel des Etats-Unis, ne peuvent qu'alarmer les gouvernements responsables et, en particulier, le Gouvernement du Nicaragua, qui est la principale victime de cette politique d'agression.

Les actes d'agression que nous dénonçons aujourd'hui viennent confirmer ce que mon gouvernement a signalé tant de fois ces dernières années, à savoir que les manoeuvres militaires effectuées conjointement par les armées des Etats-Unis et du Honduras, le renforcement de l'infrastructure militaire mise en place par les Etats-Unis au Honduras, la présence permanente de conseillers et de groupes spécialisés de cette grande puissance sur le sol hondurien, le financement continu, à coups de millions, des mercenaires contre-révolutionnaires aux ordres de Washington, la surveillance constante de nos côtes par les bâtiments de guerre de

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

la marine américaine et la violation constante de notre espace aérien ne visent qu'un objectif, clairement défini et souhaité par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis : le renversement de la révolution sandiniste et du Gouvernement légitimement constitué du Nicaragua.

Au cours du mois de novembre, nous avons dénoncé à l'Assemblée générale les manoeuvres effectuées au Honduras par la 82^e division aéroportée et le 75^e bataillon de Rangers, auxquelles ont participé au total 4 786 soldats américains, à quelques kilomètres seulement de notre frontière. Au début de ce mois ont commencé d'autres manoeuvres, cette fois avec la participation de la 116^e brigade d'artillerie de la Garde nationale de l'Etat de Floride. La 116^e brigade s'est rendue à Ojo de Agua, ville située dans le département de Danli, à quelques kilomètres de la frontière nicaraguayenne, pour effectuer des manoeuvres conjointes avec le 3^e bataillon hondurien d'artillerie situé dans la région de Las Mesas, utilisant, dans le cadre de ces manoeuvres, des hélicoptères CH-47 de l'armée de l'air des Etats-Unis et toute sorte de matériel militaire lourd. Il importe de signaler que, depuis la fin de ces dernières manoeuvres militaires, la 116^e brigade est stationnée sur la base militaire américaine de Palmerola.

Cette activité militaire devrait se prolonger en 1987, comme cela a été officiellement annoncé, avec la poursuite des manoeuvres "Terencio Sierro". Plus de 4 000 soldats des Etats-Unis participeront à ces nouvelles manoeuvres, qui se dérouleront dans le département de Yoro, au Honduras. Ces effectifs appartiennent à l'armée et à la Garde nationale de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan, de l'Iowa, du Minnesota, du Missouri, de l'Ohio et du Wisconsin ainsi qu'au quartier général du 41^e commandement du génie de Chicago, et seront appuyés par les forces motorisées du commandement sud des Etats-Unis, basé dans la zone du Canal de Panama. Ces manoeuvres devraient commencer en janvier 1987 et se prolonger durant quatre mois, selon des renseignements officiels.

La tactique utilisée par les Etats-Unis par le biais des manoeuvres militaires dont je viens de parler consiste à rapprocher les moyens de guerre du théâtre des opérations des bases contre-révolutionnaires et de la frontière du Nicaragua.

D'autre part, depuis le 13 novembre, des navires de guerre des Etats-Unis se sont rapprochés du littoral atlantique du Nicaragua, face aux régions de Bluefields et de Puerto Cabezas. Cette concentration navale se compose de frégates et de destroyers équipés de fusées classiques du type Tomawawk, d'une portée de

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

150 kilomètres. Ces navires sont équipés de dispositifs d'espionnage et d'exploration électronique qui permettent même d'interrompre et d'intercepter les communications intérieures du Nicaragua et de prendre des photos de nuit à l'infrarouge. Le même type de déploiement de forces navales a été observé face au port de Corinto, sur la côte pacifique du Nicaragua.

Ce harcèlement naval va de pair avec l'espionnage aérien. Entre le 1er janvier et le 31 octobre 1986, la force aérienne des Etats-Unis a effectué au total 169 vols d'espionnage et d'exploration radio.

Comme l'a récemment signalé le journal américain The Christian Science Monitor, le Pentagone déploie actuellement des efforts vigoureux pour renforcer sa présence militaire en territoire hondurien et contre le Nicaragua. Cela comprend l'agrandissement de la piste de San Lorenzo, utilisée par les avions des Etats-Unis qui ont pour mission de rassembler des informations aux fins du renseignement; la dotation des forces aériennes honduriennes d'avions sophistiqués F-15 et Kfir, ces derniers de fabrication israélienne; l'installation d'équipements radar dans la région d'El Cerro la Mole, et l'inscription de fonds supplémentaires au budget de 1988 en vue de renforcer la base militaire de Palmerola.

Il est clair que c'est dans ce contexte d'agression et de préparation des conditions nécessaires à une éventuelle participation directe des Etats-Unis à la guerre que s'inscrit le crédit de 100 millions de dollars approuvé par le Gouvernement des Etats-Unis et autorisé ultérieurement par la Central Intelligence Agency (CIA), en vue de contrôler et de diriger les opérations de mercenaires contre mon pays.

C'est dans ce même contexte que les forces spéciales des Etats-Unis procèdent à l'entraînement de commandos mercenaires sur la base aérienne de Hurlburt Field, dans l'Etat de Floride. Il est prévu qu'au début de l'année prochaine, le Gouvernement américain dégage 40 millions de dollars destinés à doter les contras d'équipement militaire lourd.

L'artifice d'une prétendue invasion du territoire hondurien par les troupes de l'armée populaire sandiniste est utilisé avec persistance depuis le 19 novembre par les milieux officiels du Gouvernement des Etats-Unis, lesquels affirment que les troupes sandinistes maintiennent leurs positions dans des villages voisins du département d'El Paraiso. Cependant, un groupe de journalistes internationaux qui se sont rendus dans la région indiquée ont constaté que les affirmations de

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

Washington étaient fausses. Le Gouvernement hondurien a publié un démenti officiel deux jours après. Néanmoins, le Gouvernement des Etats-Unis a continué de mentir. C'est dans cette situation qu'a eu lieu le voyage soudain au Honduras et au Costa Rica de l'envoyé spécial pour l'Amérique centrale, Philip Habib, qui a rencontré les Présidents et les chefs militaires respectifs de la région.

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

Le 20 novembre, mon gouvernement a dénoncé un plan d'attaque de groupes contre-révolutionnaires contre le village hondurien de Danlí comme une manœuvre destinée à rendre l'armée nicaraguayenne responsable de cette attaque.

Les dangers et la mort inhérents aux faits que nous dénonçons aujourd'hui devant le Conseil ont été signalés par notre président, Daniel Ortega Saavedra, qui a annoncé, lors de la commémoration du vingt-cinquième anniversaire du Front sandiniste de libération nationale, que les Etats-Unis préparaient des attaques contre des positions et la population nicaraguayennes pour en accuser l'armée populaire sandiniste. Le 16 novembre, notre ministre de la défense a également annoncé publiquement que les Etats-Unis encourageaient le sabotage d'objectifs stratégiques nicaraguayens et préparaient des attaques directes contre des bases et des stations permanentes ou provisoires d'hélicoptères. C'est pourquoi ces actes de provocation des Etats-Unis, dans lesquels on utilise le Honduras et des mercenaires contras, ne nous surprennent pas.

Prétextant une prétendue attaque de nos troupes sur le sol hondurien, les Etats-Unis se sont engagés à participer directement au transport et à la concentration de troupes honduriennes dans le secteur de Las Vegas, où se trouve précisément le gros des effectifs contre-révolutionnaires.

John Galvin, le général commandant les forces américaines du commandement militaire sud, s'est rendu au Honduras pour prétendument superviser le transport des troupes honduriennes. Il est significatif que le voyage du général Galvin ait eu lieu alors que le transport des troupes honduriennes avait déjà pris fin.

Ces événements ont lieu alors que l'offensive contre-révolutionnaire, appelée "opération Limpieza", ordonnée par les Etats-Unis et lancée le 24 octobre dernier, a connu un échec total, plaçant les contras dans une situation de dépendance extrême vis-vis des services de renseignements militaires et des services d'approvisionnement américains.

Le conflit artificiel, annoncé à grand renfort de publicité, que prétendent créer les Etats-Unis entre le Honduras et le Nicaragua, ne saurait être envisagé hors du contexte de la crise qui agite aujourd'hui le Gouvernement américain. Les révélations que publie quotidiennement la presse américaine confirment ce que nous n'avons cessé d'affirmer, à savoir que les mercenaires sont financés et ravitaillés non seulement en violation du droit international mais encore en violation des lois internes des Etats-Unis.

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

En même temps, nous ne pouvons négliger le fait que tous ces préparatifs militaires permettraient une plus grande présence militaire américaine dans la région et accéléreraient, par conséquent, les préparatifs d'une intervention militaire directe contre le Nicaragua face à la déroute imminente de ce qui, jusqu'à aujourd'hui, a été l'instrument principal de la politique d'agression du Gouvernement américain actuel contre ma patrie.

Le Gouvernement du Nicaragua, considérant l'escalade de l'agression américaine comme une atteinte à la paix, à la sécurité et à la vie des peuples du Nicaragua et du Honduras, est de nouveau venu devant le Conseil de sécurité pour avertir la communauté internationale de cette nouvelle escalade de l'agression de la part des Etats-Unis, pour exiger une fois de plus le respect des normes du droit international et pour défendre le droit à la paix et à la vie des peuples d'Amérique centrale. C'est dans ce dessein et dans un esprit constructif, que mon gouvernement a proposé au Gouvernement du Honduras, dans une note datée du 7 décembre, d'inviter immédiatement le Secrétaire général des Nations Unies à envoyer une commission d'enquête dans la zone de tension pour déterminer, avec la participation du Groupe de Contadora, les causes de la tension et recommander les mesures pertinentes qui pourraient être prises pour empêcher une aggravation de la situation. Nous avons réitéré cette proposition dans une note du 8 décembre adressée au Ministre des affaires étrangères du Honduras.

Malheureusement, la réponse du Gouvernement du Honduras, sous la pression du Gouvernement des Etats-Unis, communiquée par le biais d'une note officielle le 9 décembre 1986, n'est pas à la mesure des responsabilités qu'exige la situation. Dans cette note, tout en affirmant, sur un ton belliqueux, que les forces armées du Honduras feront tout en leur pouvoir pour repousser la prétendue agression nicaraguayenne, on déclare que : "Ce n'est pas le moment ... de demander une surveillance étrangère sur nos frontières".

En conclusion, mon gouvernement voudrait lancer un nouvel appel au Gouvernement des Etats-Unis pour qu'il renonce, une fois pour toutes, à sa politique d'encouragement à l'affrontement et à la guerre en Amérique centrale, mette fin à l'agression contre mon pays, renonce à entraîner les Gouvernements d'Amérique centrale dans sa politique hostile au Nicaragua et respecte l'arrêt de la Cour internationale de Justice, car ce n'est qu'ainsi que la paix deviendra réalité en Amérique centrale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie la représentante du Nicaragua des aimables paroles qu'elle a prononcées à mon endroit.;

L'orateur suivant est le représentant du Honduras. Je lui donne la parole.

M. MARTINEZ ORDONEZ (Honduras) (interprétation de l'espagnol) : Avant de commencer mon intervention devant le Conseil, qu'il me soit permis, monsieur le Président, de vous faire part de la satisfaction de ma délégation de vous voir présider le Conseil ce mois-ci. Votre présence à ce poste important est, pour nous, la garantie que le Conseil s'acquittera de sa tâche très importante avec efficacité et sérieux. De même, ma délégation voudrait exprimer ses félicitations et sa gratitude fraternelle à sir John Thomson, représentant du Royaume-Uni, pour la manière efficace dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Une fois de plus, le Conseil de sécurité se réunit à la demande de la délégation du Gouvernement du Nicaragua pour examiner les événements qui ont effectivement aggravé la situation qui règne en Amérique centrale. L'examen par le Conseil de la situation qui s'est créée dans les régions frontalières entre notre pays et le Nicaragua est pleinement justifié. Néanmoins, il est surprenant que ce soit justement les représentants du pays responsable de la détérioration de la situation qui ont demandé cette réunion.

En effet, la responsabilité du Gouvernement du Nicaragua dans la dégradation de la situation du fait d'actes manifestes d'agression contre notre pays a été vérifiée et rapportée par la presse internationale de telle façon que, même dans les cas où la presse n'est pas amie de notre pays ni de notre gouvernement, on n'a pu couvrir les faits qui révèlent que c'est le Gouvernement nicaraguayen lui-même qui, en commettant de façon irresponsable des actes d'agression contre le Honduras, a attiré sur lui les conséquences que mon gouvernement s'est toujours efforcé d'éviter. Nous ne serions pourtant pas surpris que le Nicaragua, comme il l'a déjà fait, essaie d'utiliser les organismes internationaux dans une campagne de publicité destinée à couvrir la vérité par des affirmations fausses et dénaturées.

Les faits que, pour des raisons évidentes, je dois préciser et clarifier devant ce conseil et l'opinion publique internationale, parlent d'eux-mêmes. Ces faits sont les suivants - et je ne vais pas m'écarter d'un pouce de la vérité :

Depuis le début de cette année, mon gouvernement a demandé au Gouvernement du Nicaragua, verbalement et par écrit, de mettre fin aux incursions de l'armée sandiniste en territoire hondurien, en particulier, lorsque, comme s'en

M. Martínez Ordoñez (Honduras)

souviendront les membres du Conseil, plus de 2 000 soldats sandinistes ont violé notre territoire en mars 1986, infraction reconnue publiquement par le commandant Ortega lui-même. Le même type de violation s'est reproduit en novembre et en décembre de cette année, à tel point que la présence d'éléments de l'armée populaire sandiniste sur le territoire hondurien était devenue pratiquement permanente.

M. Martínez Ordoñez (Honduras)

A chacune de nos demandes pour qu'il fasse revenir ses troupes sur son propre territoire, le Gouvernement du Nicaragua a fait la sourde oreille. Lors des échanges réguliers que nous avons eus avec de hauts fonctionnaires du Gouvernement sandiniste pour essayer de prévenir une détérioration de la situation, les hauts fonctionnaires de mon propre gouvernement ont insisté sur les dangers que présentait cette situation. De manière irresponsable, le Nicaragua a toujours nié les faits, comme sa représentante l'a du reste fait aujourd'hui devant le Conseil.

Il nous paraît inconcevable que les commandants des troupes du secteur nord du Nicaragua agissent depuis si longtemps à l'insu ou sans les instructions de Managua. De toute façon, si c'était le cas, nul ne peut nier que le Gouvernement central sandiniste aurait dû, à la suite de nos demandes répétées, prendre les mesures qui s'imposaient pour faire cesser les violations de notre souveraineté et de notre territoire national.

La situation sur la frontière s'est considérablement détériorée depuis la fin de la semaine dernière à la suite des opérations menées par l'armée populaire sandiniste. Le jeudi 4 décembre, à 18 heures, à la nuit tombante, près de 200 soldats de l'armée populaire sandiniste ont attaqué un poste d'observation de l'armée hondurienne situé en un lieu appelé "Las Mielas", à sept kilomètres de la frontière, dans le département de El Paraiso, autrement dit en territoire hondurien. Les 15 soldats en poste se sont défendus avec courage contre l'attaque, dans un combat qui devait durer jusqu'à une heure du matin, le 5 décembre. Devant la supériorité numérique des attaquants, ils ont décidé de se replier et, ce faisant, des éléments de l'armée sandiniste ont capturé les soldats honduriens Alfonso Urraco Dias et Oswaldo Lopez Andrade. Ils sont toujours retenus, le Gouvernement du Nicaragua étant directement responsable de leur sécurité. Le caporal Orlando Cruz Gutierrez et les soldats Edil de Jesus Paguada et Luis Alfredo Aplicano ont été blessés lors des combats. Au cours de cette attaque, l'armée sandiniste s'est emparée de l'équipement militaire du poste d'observation qui appartenait à nos forces armées nationales.

Parallèlement à cette opération, l'armée populaire sandiniste a attaqué les localités honduriennes de Maquengales, Buena Vista et La Esperanza, petits villages de paysans honduriens - uniquement des civils -, qui fait partie de la circonscription de Las Trojes, située également dans le département de El Paraiso. Toute une série d'attaques ont été lancées contre de petits villages de la région.

M. Martinez Ordoñez (Honduras)

Mon gouvernement n'a pas été en mesure, jusqu'à présent, d'évaluer les pertes humaines et matérielles causées par cette attaque traîtresse.

Avant même que les événements que je viens de relater se soient produits, des hélicoptères de fabrication soviétique, dont seul dispose dans notre région le Gouvernement du Nicaragua, avaient survolé le territoire hondurien, dans le secteur connu sous le nom de Boca del Español, à proximité du lieu où se sont produites les attaques dont j'ai parlé.

Les membres du Conseil de sécurité comprendront facilement que cette situation est intolérable pour le Gouvernement et le peuple honduriens et que nous devons prendre des mesures énergiques pour y mettre fin. En dépit de l'atteinte à notre dignité nationale, le Gouvernement hondurien s'est montré une fois de plus pacifique et conciliant en essayant, par des moyens diplomatiques, d'empêcher que la situation ne se détériore. C'est ainsi que le 6 décembre, le Ministère des affaires étrangères de mon pays a dénoncé auprès du Ministère des affaires étrangères nicaraguayen l'attaque brutale perpétrée par l'armée populaire sandiniste contre la population civile hondurienne des villages mentionnés, avertissant que si l'on ne prenait pas les mesures adéquates précisées dans la note de chancellerie, les forces armées du Honduras se verraient contraintes d'accomplir leur devoir constitutionnel : défendre le territoire national et la souveraineté de notre pays. Dans sa note de chancellerie, le Gouvernement du Honduras exigeait du Gouvernement nicaraguayen qu'il retire immédiatement toutes ses forces militaires sandinistes de notre territoire national, qu'il rende les deux soldats honduriens détenus ainsi que l'équipement saisi par l'armée sandiniste dans le poste militaire hondurien et qu'il verse des indemnités appropriées pour les dommages causés.

Comme à son habitude, le Gouvernement du Nicaragua a nié la présence de troupes sandinistes en territoire hondurien, ne laissant à notre gouvernement d'autre choix que de prendre les mesures qui s'imposaient. Pour faire traîner l'affaire en longueur, le Gouvernement du Nicaragua a suggéré à celui du Honduras - comme la représentante du Nicaragua y a fait à nouveau allusion ici - d'envoyer une commission des Nations Unies et du Groupe de Contadora pour éviter une détérioration de la situation que ses propres activités ont créée. Dans les circonstances que j'ai décrites, il est bien évident que mon pays ne pouvait pas s'engager dans une telle voie absolument inacceptable. Ce qu'il faut, c'est le retrait immédiat de toutes les troupes d'invasion de notre territoire.

M. Martínez Ordoñez (Honduras)

Les choses en étant arrivées là, le Gouvernement du Honduras a ordonné aux forces aériennes honduriennes de prendre toutes les mesures nécessaires pour déloger de notre territoire les soldats qui l'avaient envahi et de mobiliser notre propre armée nationale, utilisant ses propres moyens et ceux fournis à notre demande par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, pour les acheminer jusqu'à un point proche du lieu des événements, ce qui leur a permis d'avancer ensuite par voie terrestre sans aller au-delà des limites légales imposées par le Gouvernement américain à l'assistance demandée. Les troupes honduriennes ont reçu pour instructions de coopérer à l'opération de nettoyage entreprise par les forces aériennes du Honduras. Toutes deux, obéissant aux ordres précis du Commandant des forces armées honduriennes, le général Humberto Regalado Hernandez, devaient rester strictement dans les limites du territoire national et ne devaient cesser les opérations qu'une fois le dernier soldat sandiniste sorti de notre territoire. Les opérations militaires ne cesseront pas avant.

Les membres du Conseil verront, à la lumière des faits que j'ai relatés, que le Gouvernement du Nicaragua a violé les principes du droit international contenus dans les accords internationaux et la Charte des Nations Unies, et plus particulièrement l'obligation qui incombe aux Etats Membres, en vertu de l'Article 2 de la Charte, de s'abstenir,

"de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies."

De même, les membres du Conseil verront que notre pays, en se défendant contre des actes qui constituent une agression ouverte, a exercé un droit consacré dans la Charte.

Le Honduras aurait légitimement pu demander la réunion du Conseil de sécurité. Il ne l'a pas fait parce que les Gouvernements d'Amérique centrale sont convenus de rechercher une solution à la crise de notre région dans le cadre du processus de Contadora. Nous avons pris l'engagement formel de ne pas avoir recours à une autre instance tant que le processus serait en cours. Le Honduras tient parole, même si le Gouvernement du Nicaragua ne cesse de violer ses engagements au Conseil de sécurité et dans les autres organes du système des Nations Unies.

J'ai déjà appelé l'attention du Conseil sur les ordres très stricts donnés aux forces armées du Honduras. Que le Conseil de sécurité sache que ces ordres n'ont été ni ne seront violés par aucune des différentes forces de notre armée nationale.

M. Martínez Ordoñez (Honduras)

Parmi d'autres faits qui confirment pleinement, non seulement la présence de troupes sandinistes dans le Honduras mais également que cette présence fait partie d'un plan prémédité et que le territoire national hondurien est envahi en toute connaissance de cause, il convient de signaler au Conseil que, lors de l'opération de nettoyage entreprise par nos forces armées, on a trouvé un grand nombre de carnets militaires de l'armée sandiniste, abandonnés dans sa fuite, ou qui lui ont été repris, de même qu'un important document daté du 3 décembre et signé par le Lieutenant Pedro Rios intitulé "Instructions de combat pour renforcer le rôle du génie dans le cadre du BRT, de façon à assurer le succès de l'opération Général Benjamin Zeledon. Instructions de combat pour la COI", .

Ce document prouve de façon irréfutable que l'opération entreprise par l'armée sandiniste s'est faite en pleine connaissance du fait qu'elle devait avoir lieu en territoire hondurien. Il convient d'ajouter à cela que l'artillerie avait auparavant été placée près de notre frontière, pour appuyer toute l'opération. Ce sont là des manifestations claires d'intention dont le Gouvernement du Nicaragua ne peut nier la responsabilité.

J'ai demandé à mon gouvernement de me faire parvenir, de toute urgence, la preuve fiable de ce que je viens de porter à l'attention des membres du Conseil et que notre mission permanente mettra à leur disposition, s'ils le désirent. De plus, si cette grave situation se poursuit, mon gouvernement fera distribuer aux organismes internationaux intéressés cette preuve, et d'autres, en temps voulu, .

Pour tenter de dissimuler, peut-être, les événements survenus dans notre région frontalière, le Gouvernement du Nicaragua a publié un communiqué dans lequel il déclarait avoir été victime d'attaques au cours desquelles une piste d'atterrissage qui n'était soi-disant pas utilisée avait été visée mais que, par suite de l'inefficacité des attaquants, elle n'avait pas souffert de dommages.

Pour éviter toute interprétation erronée de ces faits, je voudrais attirer l'attention du Conseil sur le fait que le Honduras et ses forces aériennes ne sont aucunement responsables de l'action en question. En tout état de cause, l'entraînement auquel sont soumis les Honduriens en service dans les forces aériennes et leur efficacité rendent inconcevable le fait que si, en effet, ils avaient participé à cette opération, ils l'aient fait de façon aussi inefficace. Je fais cette remarque parce que des insinuations ont été faites dans la presse qui laissaient entendre que de telles actions auraient fort bien pu entrer dans le cadre des opérations honduriennes.

M. Martínez Ordoñez (Honduras)

Notre position est claire. Même lorsque le Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, Don Miguel D'Escoto Brockmann, par télex en date du 8 décembre, a prétendu que des avions honduriens avaient attaqué des positions de l'armée populaire sandiniste à l'intérieur du territoire du Nicaragua, la chancellerie de mon pays lui a répondu dans les termes suivants :

"Premièrement, le Gouvernement du Honduras rejette l'insinuation de votre gouvernement selon laquelle des avions honduriens auraient attaqué des positions de l'Armée populaire sandiniste établies en territoire nicaraguayen. L'aviation militaire du Honduras, agissant en vertu du devoir constitutionnel qui incombe aux forces armées de défendre le territoire national et la souveraineté du pays, est entrée en action le dimanche 6 décembre contre des positions de l'armée sandiniste situées en territoire hondurien, dans les régions de Maquengales, Buena Vista et La Esperanza, sous juridiction de Trojes, dans le département d'El Paraiso.

Deuxièmement, même si elles cherchent à défendre le territoire national, la souveraineté et l'honneur de la République, les forces armées n'ont pas à annoncer d'avance ce qu'elles ont l'intention de faire, le samedi 6 décembre, dans la nuit, le Secrétariat d'Etat s'est adressé au Ministère des affaires étrangères nicaraguayen pour dénoncer les attaques de l'armée populaire sandiniste contre les positions honduriennes établies à Maquengales, à Buena Vista et à La Esperanza, et annoncer que si le Nicaragua ne retirait pas ses troupes du territoire hondurien, les forces armées honduriennes entreraient en action. Compte tenu du rejet par votre gouvernement de notre protestation et de l'affirmation erronée qu'aucune troupe sandiniste ne se trouvait en territoire hondurien, les forces aériennes de notre pays ont réagi avec la fermeté qui s'imposait contre les positions de l'armée populaire sandiniste qui se trouvaient en territoire hondurien. A aucun moment la force aérienne du Honduras n'a attaqué les positions de l'armée populaire sandiniste en territoire nicaraguayen.

Les affirmations de votre gouvernement à cet effet, font partie de la gigantesque campagne de désinformation et de diversion qui est financée par le bloc soviétique au profit du Gouvernement du Nicaragua, ce qui montre clairement la mesure dans laquelle ce pays frère dépend de puissances étrangères à ce continent.

M. Martínez Ordoñez (Honduras)

Troisièmement, on ne peut oublier que, verbalement et par écrit, notre gouvernement, dès le début de l'année, a demandé au Gouvernement du Nicaragua qu'il retire ses troupes du territoire hondurien, particulièrement à la suite des violations répétées de ce territoire par plus de 2 000 soldats de l'armée populaire sandiniste, en mars, en novembre et en décembre de cette année. La présence de l'armée populaire sandiniste en territoire hondurien est devenue pratiquement permanente. Le Gouvernement du Nicaragua est resté sourd aux demandes du Gouvernement du Honduras de retirer ses troupes et a signalé verbalement à différents fonctionnaires les plus élevés du Gouvernement sandiniste combien la situation était dangereuse, ce que le Nicaragua a essayé de nier de façon irresponsable. Le moment est venu de le reconnaître. A partir du 6 décembre, les forces armées du Honduras devront utiliser tout leur pouvoir pour repousser et rejeter les troupes de l'armée populaire sandiniste qui pénétreraient dans le territoire national pour le violer.

Quatrièmement, ce n'est pas le moment, Monsieur le Ministre, de demander une surveillance étrangère de nos frontières, mais bien d'agir de façon responsable et dans l'intérêt suprême de nos peuples. Les démonstrations belliqueuses et les actions terroristes de l'armée populaire sandiniste ne pourront intimider notre peuple ni diminuer l'aptitude de nos forces armées à répondre avec énergie, vaillance et fermeté aux agressions d'une armée financée, organisée, entraînée, dirigée, équipée et ravitaillée par l'Union soviétique et ses satellites.

Cinquièmement, mon gouvernement réitère son appel constant à la sagesse et à la paix et persistera à rechercher une solution politique à la crise qui existe dans la région de l'Amérique centrale, à commencer par le respect des frontières de nos Etats respectifs et le renforcement de la démocratie dans tous les pays de la région, notamment au Nicaragua, où les citoyens ont perdu provisoirement toute apparence de liberté."

Cette réponse du Ministère des relations extérieures de mon pays montre sans équivoque au Conseil quelle est notre position et, en tant que pays respectueux des engagements qu'il a pris en signant la Charte des Nations Unies, nous exprimons, même dans des situations aussi graves, notre volonté d'explorer les voies qui conduisent à la paix dans la dignité dans cette région d'Amérique centrale qui nous tient tant à coeur.

M. Martinez Ordoñez (Honduras)

Il est significatif dans une certaine mesure que cette réunion du Conseil de sécurité ait lieu au moment même où notre organisation traite des droits de l'homme. Bien qu'il ne soit pas signataire des accords de l'Organisation sur les réfugiés, mon pays a ouvert ses portes aux réfugiés et il partage ses faibles ressources avec les milliers de Nicaraguayens qui fuient leur pays en raison de la violation continuelle de leurs droits par le Gouvernement sandiniste, ce dont témoigne fidèlement le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces hommes et ces femmes fuient les attaques du Gouvernement du Nicaragua et la violence de la guerre civile déclenchée dans le pays par les Nicaraguayens qui sont insatisfaits de la direction prise par leur pays et qui dérangent le Gouvernement sandiniste dans ses idées, lequel cherche à imputer aux autres la responsabilité de ses propres actions.

Le Gouvernement sandiniste va jusqu'à justifier ses actes militaires sur le territoire d'Etats voisins légalement souverains en se présentant comme la victime, alors qu'en fait il est l'agresseur.

Ma délégation s'en remet aux membres du Conseil, convaincue qu'ils ne se laisseront pas aveugler par ceux qui veulent faire passer la nuit pour le jour, le mensonge pour la vérité et le crime pour une action méritoire.

Si l'on parle de droits de l'homme, il est bon de rappeler aux autocrates qui dirigent le Nicaragua les humbles agriculteurs honduriens qui ont vu leurs biens détruits et leur vie menacée, du fait des actes d'une armée qui agit sans aucun droit sur leur territoire national. Pour les défendre, le Gouvernement, le peuple et les forces armées du Honduras ne reculeront devant rien.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Honduras pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

Aucun autre représentant n'ayant demandé à prendre la parole à ce stade du débat, je vais faire une déclaration en ma qualité de représentant des Etats-Unis.

Aujourd'hui, si mon calcul est exact, c'est la quatorzième fois que les Sandinistes demandent une réunion du Conseil de sécurité pour lui faire entendre leurs plaintes et leur propagande éculées.

C'est en proie à un étonnement extrême que je prends aujourd'hui la parole devant le Conseil. Une fois de plus, les Sandinistes ont convoqué le Conseil pour se plaindre de manière cynique et fautive de ses voisins et des Etats-Unis. Cela est tout à fait conforme à la méthode utilisée par le Nicaragua pour abuser de cet organe, et à laquelle nous sommes malheureusement habitués.

Le Président

Une fois de plus, le Nicaragua cherche à se présenter comme l'innocente victime d'une situation où, en fait, il est l'agresseur. Cette version des événements va manifestement à l'encontre de toutes les informations dignes de confiance qui nous sont parvenues de cette région au cours de la semaine dernière. C'est faire preuve d'une hypocrisie et d'une arrogance étonnantes que d'attaquer un voisin, mentir à chaque occasion sur ses propres agissements et accuser ensuite une tierce partie d'avoir préparé et exécuté toute l'opération.

Le Honduras est continuellement victime de l'agression sandiniste. Comme l'a déclaré si éloquemment le représentant du Honduras, une armée sandiniste comptant plus de 1 000 hommes a violé le territoire du Honduras au mépris flagrant de la souveraineté de ce pays. Les Sandinistes ont lancé sur le Honduras des obus d'artillerie et des roquettes pour appuyer les opérations sur le terrain. Le 4 décembre, les Sandinistes ont attaqué un avant-poste hondurien, blessant des soldats et faisant des prisonniers.

Le 5 décembre, le Président du Honduras, M. Ascona, cherchant à éviter de nouvelles violences et effusions de sang, a protesté auprès du Nicaragua, demandant au Commandant Ortega de retirer ses troupes du territoire hondurien. Comme d'habitude, les Sandinistes ont nié leur présence malgré les attaques effectuées contre des villages et des avant-postes militaires se trouvant loin à l'intérieur du Honduras et malgré les récits de civils honduriens qui avaient été témoins des événements. Cela rappelle trop les événements de mars dernier, lorsque notre collègue nicaraguayen a nié à plusieurs reprises qu'il se trouvait un seul soldat sandiniste sur le territoire hondurien, pour finalement être contraindit par Managua qui a reconnu que le Honduras avait subi des pertes massives.

En réponse à la demande du Président Ascona, les Etats-Unis ont accepté de transporter des troupes honduriennes et de l'équipement dans neuf hélicoptères américains non armés, des environs de Tegucigalpa jusqu'à la piste d'atterrissage de Jamastran, à 25 miles du lieu du conflit. Cette assistance logistique constitue le seul rôle joué par les Etats-Unis dans la violence tragique dont le Honduras a été le théâtre la semaine dernière. Les allégations du Nicaragua selon lesquelles les Etats-Unis auraient pris une plus large part aux événements sont absurdes et complètement fausses.

Le Président

La dernière violation de l'intégrité territoriale du Honduras par le Nicaragua n'est pas un simple incident frontalier. C'est une preuve de plus de la grave menace que constituent les Sandinistes pour leurs voisins. L'accumulation militaire massive appuyée par l'Union soviétique au Nicaragua a encouragé ce régime à mener ses actes de guerre avec impunité. C'est cette menace qu'ont essayé de contrer les démocraties centraméricaines, non pas par la force mais par la négociation d'un accord régional complet qu'appuient les Etats-Unis. Si le régime de Managua désire vraiment un règlement négocié des tensions régionales, de nombreuses possibilités s'offrent à lui.

La question présentée aujourd'hui au Conseil n'est pas un problème entre le Nicaragua et les Etats-Unis, contrairement à ce que veut faire croire le représentant du Nicaragua. Le problème est, comme cela a été le cas trop souvent, l'agression flagrante du Nicaragua contre ses voisins, ce dont témoignent les incursions armées sandinistes au Honduras. La semaine dernière, lorsque les Honduriens ont eu besoin de nous, nous avons répondu à leur appel. Je donne l'assurance au Conseil que nous continuerons à être prêts à apporter une aide rapide aux victimes de l'agression sandiniste.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la représentante du Nicaragua.

Mme ASTORGA GADEA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, après avoir entendu la déclaration du représentant du Honduras et celle que vous avez vous-même faite en qualité de représentant des Etats-Unis, je ne peux qu'être surprise par l'insistance avec laquelle le Gouvernement des Etats-Unis cherche à présenter le Nicaragua comme responsable des problèmes d'Amérique centrale, comme si c'était le Nicaragua qui déstabilisait l'Amérique centrale, qui finançait les groupes contre-révolutionnaires ou les groupes subversifs dans d'autres pays, et comme si le Nicaragua était l'élément central du problème centraméricain.

Nous avons également écouté attentivement - comme je l'ai dit dans ma première déclaration - l'histoire inventée de toutes pièces que vous-même, Monsieur le Président avez confirmée, que nous a racontée l'Ambassadeur du Honduras et selon laquelle le Gouvernement et l'armée du Nicaragua agressaient constamment le Honduras alors qu'en réalité, comme cela est bien connu des membres du Conseil et

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

de la communauté internationale, le seul pays qui ait été attaqué est le Nicaragua; les preuves à ce sujet ne manquent pas - il y a même un arrêt de la Cour internationale de Justice qui condamne les Etats-Unis pour sa politique d'agression contre le Nicaragua. Les seules forces qui se trouvent en territoire hondurien sont celles des Etats-Unis, celles des contre-révolutionnaires qu'ils ont créés, armés et approvisionnés.

C'est cette politique du Gouvernement des Etats-Unis qui a créé et continue de créer les problèmes en l'Amérique centrale. C'est pour cette raison que nous avons dit que, malgré les tentatives de faire passer le Nicaragua pour l'agresseur, la vérité est tout autre. S'il est impossible de prouver que mon pays participe à des interventions dans d'autres pays d'Amérique centrale, et au Honduras en particulier, pourquoi alors les mécanismes proposés par le Nicaragua tant au Gouvernement du Honduras qu'à celui des Etats-Unis ont-ils été repoussés? Pourquoi n'accepte-t-on pas qu'une mission d'enquête du Secrétaire général se rende sur les lieux où se trouvent apparemment des troupes du Nicaragua, où il y aurait de soi-disant dégâts causés par les troupes du Nicaragua. On verra bien alors quelle est la situation dans la région frontalière, et on pourra avoir un avis et des recommandations.

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

Si nous avons demandé la présente réunion du Conseil précisément aujourd'hui, c'est surtout parce que, s'agissant de la situation en Amérique centrale, les Etats-Unis cherchent de toute évidence des prétextes pour s'engager dans une agression directe contre mon pays.

Ce n'est pas seulement au Nicaragua, malheureusement, qu'existe la preuve des agressions qui ont été confirmées, non pas par nous, mais par d'autres organismes, dont la Cour internationale de Justice. Est-ce nous qui avons fait venir la presse à Wiwili, près de Murra, et qui avons constaté les effets du bombardement aérien? Voilà quelle a été et quelle est la position du Nicaragua. Nous n'avons pas le moindre intérêt à agresser quelque pays que ce soit. Nous recherchons un accord avec le Gouvernement des Etats-Unis, car c'est le Gouvernement des Etats-Unis qui est le principal facteur de tension et d'agression contre le Nicaragua et qui a entraîné les autres pays dans le conflit de la région de l'Amérique centrale parce qu'il cherche à renverser le gouvernement légitimement élu du Nicaragua.

La situation actuelle ne se prête pas aux accusations et aux contre-accusations. La vérité est qu'il y a agression contre le Nicaragua, agression à laquelle il faut mettre fin. Il faut pour cela mettre au point des mécanismes appropriés dans le cadre de Contadora, processus de négociation actuellement en cours, et dans le cadre des relations bilatérales entre les Etats-Unis et le Nicaragua. Il faut trouver une solution à cette situation. Le Nicaragua réitère non seulement sa volonté de paix mais également son désir de continuer de présenter des initiatives tant au Gouvernement des Etats-Unis qu'aux autres gouvernements des Etats d'Amérique centrale pour éviter que la situation ne se dégrade davantage.

Hier encore, j'ai eu un entretien avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au cours duquel j'ai proposé, étant donné que le Gouvernement du Honduras a refusé l'envoi d'une commission des Nations Unies dans le territoire hondurien et dans le territoire nicaraguayen, que cette commission se rende sur les lieux bombardés pour vérifier le bien-fondé de nos affirmations. Nous croyons que c'est là la bonne attitude. Si on lance une accusation, il faut l'étayer de preuves. Dans tout processus, la charge de la preuve incombe à celui qui lance l'accusation et non à l'accusé.

Mme Astorga Gadea (Nicaragua)

Nous voudrions donc souligner une fois de plus la volonté de paix de notre gouvernement, la volonté de trouver des voies de solution et de négociation avec les Etats-Unis d'Amérique et les autres pays de la région, les Etats-Unis étant, je le répète, le facteur essentiel de la crise que connaît actuellement l'Amérique centrale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne à présent la parole au représentant du Honduras.

M. MARTINEZ ORDONEZ (Honduras) (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais que les paroles de la représentante du Nicaragua reflètent la vérité en ce qui concerne son gouvernement. Je crois qu'elle est sincère, mais les faits montrent que les choses ne se sont pas passées ainsi. Je voudrais commencer par répondre à sa question : pourquoi mon pays ne peut-il accepter en ce moment l'envoi d'une commission dans cette région proposé par le Nicaragua? Notre dignité nationale nous impose de ne rien accepter tant que le Nicaragua n'accepte pas d'abord de procéder au retrait des soldats sandinistes qui ont envahi notre territoire national.

Je voudrais profiter de cette brève intervention pour expliquer au Conseil ce qu'il en est de certaines des observations faites par la représentante du Nicaragua. Tout d'abord, il n'y a pas de bases américaines dans notre pays. La base de Parmerola, dont elle a parlé, est une base dirigée et gérée par la République du Honduras, une base dont elle est souveraine. Cette base abrite des conseillers des Etats-Unis qui ont été invités par notre gouvernement dans le cadre des relations d'amitié existant entre les Etats-Unis d'Amérique et notre pays. De même, je voudrais rappeler au Conseil que, dans le cadre de Contadora, nous avons dit à l'Assemblée générale, et nous le répétons ici aujourd'hui, que si, pour parvenir à la paix en Amérique centrale, il faut retirer tous les conseillers militaires de notre territoire national, bien que cela nuise à l'entraînement de nos forces armées qui se limitent à 16 600 hommes - y compris les forces de police -, nous sommes prêts à le faire, mais nous ne le ferons pas tant que le Nicaragua ne fera pas de même.

En deuxième lieu, je voudrais dire à la représentante du Nicaragua que mon pays n'a pas demandé, n'a pas cherché à obtenir et ne tient pas à obtenir des avions F-15. Le Ministre des relations extérieures du Nicaragua a dit à l'Assemblée générale que le Honduras disposait d'un nombre, certainement élevé,

M. Martínez Ordoñez (Honduras)

d'avions F-15. Ce n'est pas vrai. Toutefois, désireux de remplacer sa flotte aérienne désuète comme il en a le droit, le Honduras a envisagé d'acheter ce type d'avion, mais pas un avion aussi perfectionné que le F-15.

Par ailleurs, je voudrais dire au Conseil que j'ai pu, au prix de grandes difficultés dues à l'absence de communications, me faire envoyer les documents saisis au cours de l'opération de nettoyage dont j'avais parlé et que les membres du Conseil avaient demandés à mon pays. Je les ai sous les yeux, et j'invite la représentante du Nicaragua à les examiner. J'ai ici les photocopies des cartes d'identité militaire de plusieurs soldats sandinistes qui se trouvaient en territoire hondurien, j'ai la photocopie du manuel d'instruction militaire, qui porte une date antérieure à l'agression et qui, du fait de la mauvaise qualité de la photocopie, a été dûment retranscrit. Je voudrais aussi montrer ce document aux membres du Conseil de sécurité s'ils en expriment le désir.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Il n'y pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. La prochaine séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de la question inscrite à son ordre du jour sera fixée au cours de consultations.

La séance est levée à 17 h 50.